

QUELQUES SOBRIQUETS WALLONS DE L'ANCIENNE COMMUNE DE BIHAIN (VIELSALM)

1° LE SURNOM EST UN PRENOM

A. Prénom simple

Pîre, Pierre. *Métchî*, Michel. *S'mète*, Symètre¹. *Bénwét*, Benoît. *Hinri*, Henri. *Toumas*, Thomas. *Bièt'mî*, Barthélemy (ou + *Biètmin*). *Djôr*, Georges. *Zavié*, Xavier. *Chanfié*, Janvier. *Djulin*, Julien. *Lîná*, Léonard. *Pôl*, Paul. *Câroline*, Caroline. *Margarite*, Marguerite. *Rin.nète*, Reinette². *Kèneve*, Corneille³.

B. Prénom simple avec aphérèse

Lômé : de *Bartélômé*, Barthélemy. *Colâs*, Nicolas. *Polite*, Hippolyte. La plupart sont des prénoms féminins : *Cadiye*, Léocadie. *Tavive*, Octavie. *Zabète*, Elisabeth. *Faniye*, Stéphanie. *Bêrtine*, Hubertine. *Gustine*, Augustine.

C. Prénom double

Tchan-Pîre, Jean-Pierre. *Tchan-Loûwis*, Jean-Louis. *Pièrre-Houbiè*, Pierre-Hubert. *Pîre-Antône*, Pierre-Antoine. *Hinri-Antône*, Henri-Antoine. *Marèye-Bâr*, Marie-Barbe. *Mayane*, Marie-Anne.

On peut constater, dans cette liste, l'existence de doublets. Le même prénom se présente sous deux formes, l'une phonétiquement régulière, l'autre, le plus souvent empruntée au français et par conséquent beaucoup plus récente.

Le latin *Petrus* a abouti régulièrement au wallon *Pîre*. En effet, « la diphtongue primitive *ie* (< *e* tonique libre) s'est monophthonguée en *i* dans la plus grande partie

¹ *S(u)mète*, Symètre : nom d'un saint honoré à Lierneux (Ve 47). C'est d'ailleurs le saint patron de cette paroisse. J'ai trouvé plusieurs fois ce prénom dans les registres paroissiaux. Ainsi, le 25 juillet 1779, « ... le parrain est SYMETTRE Boulanger de Regné... ». Suit la signature : « SEMET boulangé ».

² Il s'agit du diminutif du prénom féminin *Reine* qui se retrouve, sous cette forme, dans les registres. Lorsque l'acte est rédigé en latin, je trouve *Regina*, d'où le doublet savant *Régine*.

³ *Corneille* a existé à Bihain comme prénom féminin, ainsi que l'atteste cet acte de baptême du 29 janvier 1683 : « ... baptisatus est Natalis, filius Servatii Delvau et CORNELLA[E] uxoris... ». *Corneille* est la forme phonétiquement normale, tandis que *Cornélie* est tout à fait savant.

du territoire » de la Belgique romane (*ALW*, t. I, p. 219). Comparer avec l'évolution de *pede* > *pîd*, pied et *lep(o)re* > *lîve*, lièvre. Aujourd'hui, *Pîre* n'est plus employé comme prénom usuel ; il est remplacé par *Pièrre*, forme empruntée au français.

Antonius a abouti au wallon *Antône*, tout comme *monicum*, en passant par le stade intermédiaire **moniu* (cf. E. BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française*, Paris, 1955, p. 110, Rem. 2) a abouti à *mône*, moine. Aujourd'hui, *Antwin.ne* a supplanté *Antône* devenu archaïque comme prénom. D'ailleurs, *Antwin.ne* cède de plus en plus la place à la forme française *Antwane*.

La forme archaïque *Houbiè* provient régulièrement du latin *Hubertus*. On y remarque le maintien du son *ou*, du latin *u*⁴ (cf. *lum(i)narîa* > *louwîre*, lumière, *fumare* > *foumer*, fumer, la diphtongaison de *e* tonique entravé (cf. *ferrum* > *fièr*, fer⁵ et enfin, la chute de *r* finale. Au lieu de cette forme archaïque s'emploient concurremment aujourd'hui deux formes empruntées au français : *Houbêrt* (forme qui conserve la syllabe initiale du wallon *Houbiè*) et *Hubêrt*.

Le prénom *Barthélemy* se présente sous trois formes différentes à Bihain :

- 1) Une forme savante *Bartélômé*.
- 2) Une forme archaïque, *Bièt'mî*. En liégeois, on trouve *Bièt'mé* (*DL*, p. 80), dont la finale vocalique, je le mentionne en passant, me semble moins régulière, étymologiquement, que la finale de *Bièt'mî*. Comparer l'évolution de *Bartolomeus* en *Bièt'mî* avec celle de *Matheus* en *Matî* et avec celle de *Andreas* en *Andrî*.
- 3) A Regné, je trouve la variante *Bièt'min*. Comment expliquer cette nasalisation de la finale ? Jean Haust (*Notes de dialectologie*, dans *BCTD*, t. XIII, 1939, p. 190) a relevé, dans des textes liégeois (17 et 18^e siècles), la forme *magnin* à finale nasalisée, pour *magnî*⁶. Pour lui, « le phénomène s'explique par l'influence de la nasale qui précède la tonique ». Ce phénomène existerait encore dans nos dialectes. Il en donne toute une série d'exemples recueillis dans ses enquêtes. La forme que j'ai relevée (*Bièt'min* pour *Bièt'mî*) serait-elle à ajouter à ces exemples ?

Pour être complet, je mentionnerai encore un phénomène phonétique assez remarquable, à savoir la chute de la consonne après *r* dans *Djôr*, Georges et dans *Marèye-Bâr*, Marie-Barbe. Cf. L. Remacle, *Le problème de l'ancien wallon*, Liège, 1948, p. 87, qui relève le fait sans plus. Peut-on en rapprocher l'évolution du groupe consonantique *ST* dans *testa* > *tièsse*, tête et dans *festa* > *fièsse*, fête ?

Ces doublets montrent suffisamment, me semble-t-il, la tendance actuelle dans l'emploi des prénoms à Bihain. La forme empruntée au français s'est imposée de manière quasi générale. Seuls, les prénoms masculins *Tchâles*, Charles et *Djôzéf*, Joseph conservent quelque vigueur. Des prénoms comme *Françwès(e)*, François(e), *Tchan* (ou *Djan*), Jean, par contre, ne s'entendent plus que chez certains vieillards. Je signale encore *Marèye-Djôzéf* (ou *Mar-Djôzéf*), Marie-Joseph. Mais il s'agit d'un cas unique car *Marèye* ne s'emploie plus à Bihain.

⁴ « Ce son *u* persiste seulement dans la plus grande partie de la province de Liège, l'extrême est de la province de Namur et le nord de la province de Luxembourg (*ALW*, t. I, p. 215).

⁵ Cf. *ALW*, t. I, p. 153.

⁶ Cf. par exemple *Quatre Dialogues de Paysans (1631-1636)*, *Nos dialectes*, t. IX, p. 15, § 17.

A part leur emploi dans les sobriquets, ces prénoms wallons ne survivent plus que dans certains domaines :

DANS LA TOPONYMIE :

Lu batch Matî, l'abreuvoir (de) Mathieu.

Lu fagne Pîre Pîrote, la fange (de) Pierre Pîrote⁷.

DANS LES NOMS DE SAINT :

Lu mâ sint-z-Antône, le mal saint Antoine (cf. infra).

Lu fôre du l' Sint-z-Andrî⁸, la foire de la Saint-André : foire annuelle de Lierneux (V^e 47).

Binamé sint Houbêrt! littéralement : bien-aimé saint Hubert : exclamation très fréquente à Bihain, traduisant la surprise, l'étonnement.

Lès tchèts d'après l' Sint-Tchan : les chats d'après la Saint-Jean : pour les villageois, les chats nés après la Saint-Jean (le 24 juin) sont plus chétifs, plus capricieux que les chats nés avant cette date.

A l' Sint-Mêchî, lès kwêtre eûres rumontèt â cî : littéralement : à la Saint-Michel, les quatre heures remontent au ciel. Autrefois, on portait aux fermiers « les quatre heures », c'est-à-dire le goûter (tout comme on leur apportait *lès dih eûres* les dix heures au cours de la matinée). Le 29 septembre, les travaux d'été sont terminés. On ne porte donc plus le goûter dans les champs, la journée du cultivateur étant beaucoup plus courte.

Sint Pîre, saint Pierre, etc.

UN PRENOM (ARCAÏQUE LUI AUSSI) EST DEVENU UN NOM COMMUN :

Marèye-Djène, Marie-Jeanne, survit dans le langage courant sous la forme de *mad-jène* : *t' è-st-one pitite madjène*, tu es une petite mijaurée ; expression qui est moins péjorative qu'affective.

2° LE SURNOM EST UN NOM DE METIER OU DE FONCTION

La première partie comprendra des mots qui ne s'emploient plus — ou qui ne s'emploient que très rarement — dans le vocabulaire actuel de Bihain, la seconde, des mots bien vivants.

A. Mots inusités dans le vocabulaire actuel

Lu gad'îl, le chèvrier.

Gad'îl est dérivé de *gade*, chèvre / *gat l*, qui provient du néerlandais *geit*, chèvre (DL, p. 285).

Le *a* de *gade* peut s'expliquer par une prononciation dialectale *ay* du néerlandais *ei*, telle qu'on la rencontre encore actuellement au Limbourg (*gait*, chèvre)». (L. Geschiere, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950, p. 125).

Lu mal'tî, le conducteur de malle-poste.

Mal'tî n'est ni dans le FEW ni dans le DL. Pourtant, tous mes témoins sont formels : *mal'tî* désignait bien celui qui conduisait la malle-poste. La commune de Bihain était traversée, en effet, par le service Vielsalm-Lierneux et par le service Vielsalm-Laroche.

⁷ Remarquer l'absence de préposition dans le groupe « déterminé + déterminant ». Cf. REMACLE, *Syntaxe du parler...*, t. I, p. 91.

⁸ Rapprocher les formes wallonnes (*sint-z-Andrî* et *sint-z-Antône*) de l'ancien français *sainz* (= nominatif *sanctus*). Cf. J. FELLER, *Étude sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu*, dans BCTD, t. II, 1928, p. 195.

Lu bouví, le bouvier.

Bouví est dérivé de *boû*, bœuf.

Lu pétrolî, le marchand de pétrole.

Avant la deuxième guerre mondiale, un villageois de Regné faisait du porte à porte, vendant du pétrole. Il signalait son arrivée dans le village à l'aide d'une grosse cloche, en criant : « *pétrolî! pétrolî!* ». Le mot n'est ni dans le FEW ni dans le DL.

Lu pwértchî, le porcher.

Pwértchî doit être pris au sens propre du mot car le sens figuré « homme grossier » n'existe pas à Bihain.

Lu roncinî : *Loûwis l' roncinî*.

Louis W. de Regné possédait *on roncin*, un cheval entier, un étalon. Cf. l'ancien français *roncin*, étalon (du latin **runcinus*), altéré, par croisement avec *roux*, en *rous-sin* (FEW, t. X, p. 575 b). *Roncinî* n'est ni dans le FEW ni dans le DL.

Lu mochî.

Mochî est dérivé de *moche*, abeille, liégeois : *moh'îl*, à Stavelot : *mohî* (cf. DFL, p. 20). Ce sobriquet était porté par un cultivateur qui possédait des ruches et en tirait quelques revenus par la vente du miel.

B. Mots encore employés dans le vocabulaire actuel

Lu cwèpî : *Sév'rin l' cwèpî*.

Cwèpî, cordonnier, liégeois *cwèp'hî*, *cwèpî*.

Au point de départ, on trouve la forme *cwèbehî*, correspondant à l'ancien français *corbesier*, celui qui travaille le cuir de Cordoue (latin *corduba*, suffixe *-ense* + *ariu*). Cf. DL, p. 191.

Lu mar(i)châ, le maréchal-ferrant.

Lu bièrdjî, le berger.

Il n'existe plus de berger à Bihain. Je mentionne le mot dans cette seconde série car il s'entend encore, par exemple : *Lu steûle do bièrdjî* littéralement : l'étoile du berger = l'étoile polaire. On l'emploie encore pour désigner les statuets de la crèche (à Noël) : *lès bièrdjîs*, les bergers ; et enfin, dans le nom dialectal de la bourse-à-pasteur : *lu malète-du-bièrdjî*, la mallette du berger.

Lu secrètère, le secrétaire communal.

L'oficî : *Batisse du mon l'oficî*.

Oficî, officier. Un aïeul participa, dit-on, aux campagnes de Napoléon Bonaparte, version qui est admise par les plus sérieux des villageois. Il est vrai que tout village qui se respecte a son officier qui s'est couvert de gloire sur les champs de bataille de l'Empire.

Lu mounî, le meunier.

Lu vikère : *Emile du mon l' vikère*.

Vikère, vicaire. Cette famille de Regné s'est installée, dit-on, dans la maison d'un vicaire... Il y avait à Regné un curé mais il n'y a jamais eu de vicaire, la paroisse ne compte en effet que 250 fidèles. Mais en consultant les registres paroissiaux de Bihain, j'ai constaté que, sous l'ancien régime, Regné faisait partie de la paroisse de Bihain. De nombreuses fois, les différents curés parlent du « vicaire-desserviteur de Regnez ». Le sobriquet s'explique donc aisément.

Lu maçon, le maçon.

Lu chay'teû(r), le couvreur, l'ardoisier.

Dérivé de *chaye*, ardoise, liégeois *haye*, français *écaille*, allemand *Schale*; du français **skalja* (cf. DL, p. 314).

Lu jandarme, le gendarme.

Lu sérwî, le serrurier.

Altéré de *sêru(r)î* (cf. DL p. 587).

Lu gouch'îlî, le bourrelier.

Les témoins les plus âgés prononcent encore *gouh'îlî* / guχli /; comparer avec *goh'îlî* à Malmedy et à Bovigny (B7), *gouh'îlî* à Faymonville (My6), *gorîlî* à Liège (cf. DFL, p. 62). A Bihain, qui est situé à l'extrémité sud du domaine liégeois, la chuintante (*ch*) du domaine ardennais a évincé dans bon nombre de cas l'*h* secondaire. A mon avis, il s'agit ici de l'unique exemple où la dualité (*chlh*) subsiste encore. En effet, ou bien la chuintante s'est imposée (*moche*, mouche, *sîch*, six, *chaye*, ardoise, ou bien l'*h* secondaire s'est maintenue (*sâhon*, saison, *mahon*, maison, *oûhê*, oiseau). Cf. notamment L. REMACLE, *Les variations de l'h secondaire en Ardenne liégeoise*, Liège, 1944, pp. 192.195.

Gouh'îlî est dérivé de *gorê*, collier (de cheval); comparer avec l'ancien français *goherel*, *gorrel*, d'où *goherelier*, bourrelier (GODEFROY, t. IV, p. 303). On se perd en conjectures sur l'origine de ce mot; J. HAUST (*Les patois de la Belgique romane*, dans BCTD, t. VIII, 1934, p. 321) attire l'attention sur « le germanique **garwian* > néerlandais *gerwen* équiper. La forme wallonne *gor'hê*, qui serait la plus ancienne, s'accommoderait de cet étymon, en supposant que le germanique *w* ait pu passer à *h* ».

Lu veûl'tî, le vitrier.

Veûl'tî est dérivé de *veûle*, verre, lui-même altéré de *veûre*, ancien français *voirre*, latin *vitrum* (cf. DL, p. 690).

Lu curé: Jan d' mon l'curé.

Ce curé s'était retiré dans la maison de son frère, à Bihain. Le surnom est porté par les neveux du prêtre.

Lu poy'tî, le marchand d'œufs et de volaille.

Poy'tî est dérivé de *poye*, poule.

Lu cinsî: mon lu p'tit cinsî.

Cinsî, fermier. A Bihain, les villageois font toujours la distinction entre *cinsî*, celui qui loue une ferme⁹ et *propriétaire*, propriétaire, celui qui possède une ferme: « *Lu cinsî, c'est ci qui paye lu trécins*¹⁰ ».

On payeût l' mitan do trécins à may¹¹ èt l' ôte à l' Tossint. Le fermier, c'est celui qui paie le fermage. On payait la moitié du fermage en mai et l'autre (moitié) à la Toussaint ».

Lu tchêrpêtî, le charpentier.

Tchêrpêtî représente le latin *carpentarius* (FEW, t. II, p. 398b). La zone liégeoise connaît le type contracté *chêp'tî*, tandis que le namurois et le luxembourgeois septentrional connaissent le type *chêrpêtî*, qui est le plus répandu en Belgique romane (cf. ALW, t. I, p. 99).

Lu tchârîlî, le charron.

Il faut éviter la confusion entre *tchârîlî* et *tchèron*: « *lu tchârîlî, c'est ci qui fêt lès tchârs*, le charron, c'est celui qui fait les chars », tandis que *lu tchèron* désigne celui qui véhicule les bois (*on tchèron âs bwès*)¹².

Lu mèsse: Nicole du mon l' mèsse.

Mèsse, maître (d'école). C'est toujours de cette façon que les villageois appellent l'instituteur: *bondjoû, Mèsse!*

Lu mayeûr: mon l' vî mayeûr.

Le DL (p. 399) considère *mayeûr* comme archaïque et familier. A Bihain cependant, le mot ne s'emploie pas uniquement dans le langage familier. En tout cas, il n'est nullement archaïque. La forme empruntée au français (*borgumèsse*, bourgmestre) s'entend rarement.

Lu mère, le maire.

Ce sobriquet est porté par la famille Frédéricq d'Ottre. Quoique *mère* ne soit pas mentionné dans le DL ni dans le DFL, à Bihain cependant, il n'a pas disparu de l'usage courant. En effet, il reste employé dans deux expressions:

- 1) *Aler à mère*, littéralement: aller au maire; exemple: *il a stou à mère l'ôte dès samin.nes*, il s'est rendu à la maison communale la semaine dernière, c'est-à-dire il s'est rendu à la maison communale pour faire afficher la publication de son mariage (pour « l'affichage »).
- 2) *Su marier à mère*, se marier civilement; exemple: *i s' marèye à mère èt à curé l' min.me djoû*, il se marie civilement et religieusement le même jour.

En compulsant les comptes rendus des conseils communaux des années 1815 à 1829, j'ai constaté que *maire* est utilisé jusqu'à la séance du 9 septembre 1823: « ... délibération du conseil municipal de la mairie de Bihain (département des Forêts), convoqué par les soins du MAIRE de cette commune... ». Cette appellation, due au régime français, disparaît à partir du 22 octobre 1823. En effet, le compte rendu de la séance de ce jour commence comme suit: « Nous, membres du Conseil communal de la commune de Bihain, assemblés et réunis au nombre prescrit (...), convoqués par les soins de Monsieur le MAYEUR de cette commune... ». Et c'est signé: « le mayeur H.S. Frédérick ».

Je rappelle que les membres de la famille Frédéricq sont dits *du mon l' mère*. Comme le montrent ces documents, c'est probablement sous le mandat de ce H.S. Frédérick que s'est effectué le changement d'appellation, raison suffisante, me semble-t-il, pour la naissance d'un surnom.

Ajoutons que *mayeur* est employé jusqu'au 4 juillet 1825:

« ... séance à laquelle ont assisté Messieurs Pierre Jean-Pierre, MAYEUR... ». Enfin, *bourgmestre* apparaît à partir du 10 septembre 1825: « ... par devant nous BOURGMESTRE de cette commune... ». Signature: « J.-Pierre Pierre bourgmestre ».

Lu duc, le duc.

Ce surnom est porté par la famille Pirotte qui dispose, aujourd'hui encore, de biens fonciers assez importants. Ce sobriquet, prétend-on, fait allusion à leur ascendance noble, version qui est confirmée par ce texte d'archive: « 17 janvier 1661. - Convention entre le sieur Michel PIROTTE, seigneur en partie d'Ottre et Ant. Dirick... » (cité par TANDEL, IV, p. 161).

⁹ Dans les registres paroissiaux de Bihain, la même distinction est faite entre *laboureur* d'une part et *cen-sier* d'autre part.

¹⁰ Cf. DU CANGE, *Glossarium mediae et infirmae latinitatis*, t. VIII, p. 163: « *trecensus*: census ex terra seu praedis, quasi terrae census (...) Gall.: *trecens* (ou *trescem*) ».

¹¹ *à may*, au mois de mai; pour cet usage temporel de *à*, cf. L. REMACLE, *Syntaxe*, t. II, p. 296.

¹² Le sens est donc beaucoup plus restreint qu'en liégeois. Cf. DL, p. 640: *tchèron*, charretier, voiturier, roulier.

Lu signeur : Alfonse du mon l'igneur.

Signeur, seigneur, terme archaïque.

Bihain fut longtemps une seigneurie. Les derniers seigneurs qui y résidèrent appartenaient tout d'abord à la famille des BOILEAU (leur pierre tombale se trouve toujours dans le parvis de l'église), puis à la famille PIERRET, comme l'atteste cet acte de décès : « le 16 août 1780 est décédée au château de Bihain Claire-Justine Pierret de Bihain ». C'est probablement à la Révolution française que cette famille quitta Bihain¹³. Leur château fut vendu à la famille (roturière) Dossogne qui fut la première à porter le surnom en question.

J'ajoute à cette liste trois surnoms qui ne sont pas à proprement parler des noms de métiers mais qui, néanmoins, ont rapport à une profession.

Boulét : Djôzef boulét.

Ce surnom a été donné à un menuisier qui fabriquait des boules (*boulét*) pour le jeu de quilles (*lu djeû d' bêyes*).

Bon Marché : Tonète du mon l' Bon Marché.

Il s'agit de l'enseigne d'une épicerie. Ce qui est remarquable, c'est que ce sobriquet ait conservé la forme française (en wallon, ce serait *lu bon marchî*), et cela, malgré son ancienneté (vers 1875).

Nokète : mon Albêrt nokète.

Ce sobriquet est porté par un casseur de pierres.

Nokète, petite masse, dérivé de *noker*, nouer, lier, du latin **nodicare* (latin classique *nodare*) nouer (cf. *FEW*, t. VII, p. 169b).

Il pourrait y avoir confusion entre *nokète* et *bokêt*, morceau. On entend par exemple : *one nokète du souke* et *on bokêt d' souke*, un morceau de sucre. Quelle est la différence ? Dans le premier cas, on désigne le sucre noir (*lu neûr souke*, *lu souke candi*), dans le second exemple, il s'agit du sucre en morceaux habituel. De même, on dira *on bokêt d' tchâr*, un morceau de viande mais *one nokète du boûre*, une petite motte de beurre. Ainsi donc, *bokêt* fait penser à quelque chose de régulier, à un morceau plutôt rectiligne, géométrique ; *nokète* évoque une boule, une masse plutôt informe¹⁴.

3° LE SURNOM MARQUE L'ORIGINE

Lu tije : Lèyontine du mon l' tije.

Tije, allemande, liégeois *tîhe*, correspondant à l'ancien français *tiesche* (cf. *DL*, p. 658).

Le surnom est porté par une famille originaire de la région de Saint-Vith. Aujourd'hui, le terme n'est plus employé dans le vocabulaire courant à Bihain. Il désignait une femme d'origine allemande (mais aussi toute femme originaire des cantons de l'Est). A présent, on emploie *one al'mande* ou bien *one fême du l' nôuve Bèljiqne*, une femme de la nouvelle Belgique (les cantons de l'Est ne sont belges que depuis 1919). Remarquons que ces appellations ne valent en aucun cas pour la « vieille » Belgique de langue allemande, c'est-à-dire la région de langue allemande traditionnel-

¹³ Le dernier descendant, le baron von Piret, dut quitter la Hongrie à la fin de la deuxième guerre mondiale. Il vit aujourd'hui en Angleterre.

¹⁴ *Nokète* est encore employé dans l'expression : *craquer one (dès) nokète(s)*, dire des jurons, expression qui est considérée par le *DFL* (p. 276) comme ardennaise. Cf. aussi J. BASTIN, *Vocabulaire de Faymonville (Weismes)*, dans *BSLW*, t. L, 1908, p. 580.

lement belge : Beho, Ourthe, Deiffelt, etc. L'ancienne frontière politique passait entre Beho et Maldange.

*Lu flamind : Pière lu flamind*¹⁵.

Flamind, flamand. Pourquoi ce sobriquet ? Marque-t-il l'origine ? Ou faut-il le considérer comme une injure, le mot *flamind* connaît en effet une grande vogue dans le folklore wallon ?

Lu baraquî : mon l' baraquî.

Baraquî désigne habituellement un forain, un bateleur, c'est-à-dire celui qui tient un stand forain lors des kermesses locales (*lès baraques du l' fièsse*). Dans ce cas, le mot est nettement péjoratif. Mais, ici, *baraquî* est le surnom donné à une personne originaire de la Baraque de Fraiture, qui est l'endroit le plus élevé de la région (altitude : 652 mètres). C'est là que se croisent les routes de Liège-Bastogne-Arlon et de Vielsalm-Laroche. La Baraque de Fraiture ne compte que quelques maisons et est située sur le territoire de la commune de Bihain. Pourquoi ce nom de *Baraque de Fraiture* ? Les villageois racontent qu'un habitant de Fraiture, qui est le village le plus proche, installa une « baraque » à l'intersection des deux routes pour restaurer les bûcherons et les transporteurs de bois (*lès tchèrons âs bwès*).

Quelques familles, habitant des maisons situées quelque peu à l'écart du village, sont désignées par un « sobriquet-toponyme ».

Lu fagne : Djôzèf du l' fagne.

Fagne, fange, du francique **faunja*, gothique *fani*, vase, bourbe (*FEW*, t. III, p. 411). La maison est située près des marais qui se trouvent au nord et à l'ouest du village.

Lu molin : Albêrt d'â molin.

Ce moulin est situé au nord-est du village.

Lès minîres : René dès minîres.

Minîre, minière. Ce mot qui existe aussi en liégeois (cf. *DL*, p. 407), est devenu archaïque. Il n'existe plus que comme toponyme. A l'est du village, s'étendaient d'anciennes mines de manganèse, actuellement inexploitées.

Lu bwès dès roches : Rôza d'â bwès dès roches.

Il s'agit d'un bois parsemé de rochers, situé au nord-est du village.

La coûr : Clément d'â l' coûr.

A Hébronval existe un lieu-dit à l' *coûr*. Ce village aurait eu, lui aussi, sa cour seigneuriale. Ottré et Bihain ont eu leur seigneurie, c'est certain. Mais j'en suis moins sûr en ce qui concerne Hébronval. Le lieu-dit est ancien ; en fait, il ne s'agit que d'une ferme plus importante que les autres et qui est précédée d'une grande cour.

Pré Dj'râ : Djôzèf pré Dj'râ.

Pré Dj'râ, pré Gérard est le surnom porté par Joseph Maréchal qui est originaire de Malempré (Ma 22). Le toponyme est d'ailleurs attesté dans cette commune

¹⁵ Dans les registres paroissiaux de Bihain se trouve cet acte du 16.11.1750 :

« A été baptisée Anne Marie, fille de Théodore Lacasse et de Catherine de Regné. Le parrain : Magister Severin dehard, la marraine : Anne Catherine pire le flament les deux de Regné ».

(cf. A. HOUET, *Dictionnaire moderne (...) des communes belges*, Bruxelles, 1960, p. 519). Il portait déjà ce sobriquet dans son village natal. Remarquer l'absence de préposition dans ce toponyme, groupe « déterminé + déterminant » (cf. Remacle, *Syntaxe*, t. I, p. 91).

Bétonpré : *Albèrt bétonpré, André d' mon bétonpré.*

Les villageois considèrent tous ce surnom comme un toponyme, mais aucun n'a pu le situer. Il est probablement étranger au village et à la commune. Etymologiquement, *bétonpré* semble composé de *pré* et du nom germanique *Betto*. Jules HERBILLON, *Toponymes hesbignons*, dans *BCTD*, t. XXIX, 1955, p. 50) a relevé de nombreux toponymes de même forme : « Betoncamp, Bettonval, Bettonville, etc. ».

Cwèrnète : *André d' mon cwèrnète.*

Cwèrnète, à Bihain, désigne un petit bout de terrain (cf. *DL*, p. 192, qui mentionne également ce sens). Les villageois pensent que ce sobriquet a été donné à un fermier qui avait construit sa ferme au bout d'une terre.

4° LE SURNOM EST UN ANCIEN NOM DE FAMILLE, AUJOURD'HUI DISPARU

Ces surnoms constituent pour les villageois une véritable énigme. Grâce au secrétaire communal, qui m'a permis de consulter les registres paroissiaux ainsi que les registres d'état civil, j'ai pu retrouver ces anciens noms de famille fonctionnant aujourd'hui comme sobriquets.

Mak : *Fèrnand d' mon Mak.*

Le nom de famille officiel est Beaupère. Je crois qu'il s'agit du nom de famille dont la disparition est la plus ancienne. En effet, d'après les registres, Georges LEMACK (ou LEMACK) n'eut que deux filles : Marie, née le 27 avril 1755 et Marie-Marguerite, née le 11 mars 1752. LEMACK est simplifié en MACK dans un acte de baptême de 1793 : « ... fille légitime à Maurice Neuville et à Marie MACK, son épouse, à Bihain ».

Pèlis : *Djôzèf du mon Pèlis.*

Ce surnom est porté par la famille Montulet de Fraiture. Il est encore mentionné en 1780 : « le 17 novembre 1780, a été baptisé Jean-Nicolas, fils légitime de Jacques-Philippe PELISE... ».

Tchat'lin : *Adolfe Tchat'lin*, (fils de) *Djan-Hinri Tchat'lin.*

Le nom de famille officiel est Denis, tandis que CHATELAIN doit avoir disparu au cours du dix-neuvième siècle.

Célis : *Djôzèf Célis.*

J'ai encore retrouvé ce nom de famille à la fin du dix-neuvième siècle, graphié CELIS ou COELIS. Aujourd'hui, ce sobriquet est porté par Joseph Herman.

Lacrwès : *Pière du mon Lacrwès.*

Ce nom de famille (LACROIX) a disparu au début du vingtième siècle.

Sokète.

Stéphanie Poncin, morte en 1950, était appelée par les villageois *Faniye Sokète*. Ce que j'ai cru être son surnom n'était en réalité que son nom de jeune fille (SOQUETTE), nom de famille qui fait aujourd'hui office de surnom puisqu'il est porté par son fils unique, Charles Poncin : *Tchâles du mon Sokète.*

Je dois encore signaler le surnom que portent Alfred Jaily / jèli / et sa sœur Valérie Boulanger : *Alfréd èli* et *Valèriye d' mon èli*. Comme on peut le voir, la seule différence existant entre la forme du nom de famille et celle du surnom tient à la consonne initiale. Les villageois pensent d'ailleurs que le nom de famille a été « abrégé ». Or en consultant les registres, j'ai constaté que c'était l'inverse qui s'était produit. En effet, jusqu'en 1798, on ne trouve que les formes AYLY, AYLID, AYLYD. Mais lorsque débute l'état civil, la forme actuelle, JAILY, apparaît dans les actes de naissance tandis que AYLY subsiste dans les actes de décès — et cela, pour les membres de la même famille. Ensuite, AYLY disparaît des registres, remplacé par JAILY. La forme première fait figure, aujourd'hui, de sobriquet. Les noms de famille ont subi de fréquentes altérations dues à de purs accidents graphiques ou à une quelconque attraction paronymique¹⁶. Mais ici, l'addition de cette consonne initiale paraît difficilement explicable.

5° LE SURNOM REPRESENTE UNE PARTICULARITE PHYSIQUE

En général, ce qui est remarqué, ce sont les cheveux et la taille. Font allusion à la *chevelure*, les sobriquets suivants :

Lu blanc : *mon l' gros blanc.*

Blanc équivaut non seulement au français blanc mais également, comme c'est le cas ici, à blond.

Lu crolé : *mon l' crolé.*

Crolé, bouclé, frisé, formé sur *crole*, boucle de cheveux, du flamand *krol* (*FEW*, t. XVI, p. 406b).

Lu rossète : *mon Virjiniye l' rossète.*

Rossé, -ète, roux, rousse, correspondant au français *rousseau*, homme qui a les cheveux et le poil roux, du latin *russus* (*FEW*, t. X, p. 589a).

Font allusion à la *taille* :

Lu grand : *mon l' grande Bèrtine* (Hubertine), *mon l' grand Hinri* (Henri).

Lu grosse : *mon l' grosse Tavîye* (Octavie).

Lu p(i)tit : *mon lu p'tit Frèd* ainsi que *mon lu p'tit cinsî*, le petit fermier.

Lu poyon : *Jan d' mon l' poyon.*

Poyon, poussin, correspondant à l'ancien français *poillon*, petit de tout animal volatile (notamment de la poule), dérivé du latin *pullius* (*FEW*, t. IX, p. 534a). Remarquez que *poyon* est également un terme de tendresse dont usent les mères.

Un sobriquet fait allusion au *visage* : *lu p'tit broûlé*, le petit brûlé. L'homme qui porte ce sobriquet eut le visage défiguré par le feu durant la guerre.

Dans la famille LECOQ (*mon l' coq*), il y avait quatre fils. Il fallait les distinguer. L'aîné fut surnommé *lu vi coq*, le vieux (Le)coq. Quant aux trois autres, les villageois, d'après leurs aspect physique, les appelèrent : *Lu gros coq*, le gros (Le)coq ; *Lu grand coq*, le grand (Le)coq ; *Lu p'tit coq*, le petit (Le)coq.

16 Cf. notamment E. VROONEN, *Les noms de famille de Belgique*, Bruxelles, Dessart, s.d., t. I, pp. 58-78.

Cette façon de les désigner s'est transmise à leurs descendants : *Luciye d' mon lu p'tit coq*.

6° LE SURNOM REPRESENTE UNE FAÇON DE PARLER

Dans nos villages, le langage d'un chacun est observé avec minutie. Ainsi, certains sobriquets soulignent l'emploi fréquent d'un mot dans le discours :

Véy, voir : *mon Batisse véy*, chez Baptiste « voir ».

Co (forme abrégée de *éco* encore) : *mon Père do co*.

Lu vî tchîchou doit son surnom à une erreur de prononciation, à savoir, dit-on, la prononciation des deux mots : six sous.

Une prononciation étrangère au parler local passe rarement inaperçue. D'où des sobriquets tels que :

Passe-mi, passe-moi.

A Bihain, on dirait : *passé-mu çoula*, passe-moi cela. Les villageois qui travaillent à Liège veulent parler « comme à la ville ». On entend alors : *l tchantéve* au lieu de *l tchanteût*, il chantait ; *on péchon* au lieu de *on péchon*, un poisson ; *li* au lieu de *lu*, le, la (article défini), etc. Or, à Liège, le régime de la première personne du singulier n'est *mi* que lorsqu'il est antéposé ; sa forme *mu* lorsqu'il est postposé (cf. *DL*, p. 405) ; *éle mi veût* (à Bihain : *éle mu veût*), elle me voit ; *houke-mu* (comme à Bihain), appelle-moi. Ainsi donc, on a substitué à la voyelle neutre de Bihain, *u*, la voyelle du liégeois, *i* et par le fait même, on a commis un hypercorrectisme.

Parant (à Bihain : *parint*), parent.

Il s'agit, cette fois, d'une forme française, *parint*, outre son sens propre de parent, peut signifier, lorsqu'il est employé dans un dialogue, mon vieux, mon ami : *don, parint*, n'est-ce pas, mon vieux. Dans ce sobriquet, deux choses ont été stigmatisées par les villageois : l'emploi fréquent de ce mot dans la conversation et l'emploi d'une forme autre que la forme habituelle (*parint*).

Chôze èt l'afère : *mon chôze èt l'afère*.

Ces deux mots accolés nous prouvent suffisamment le caractère peu précis du discours de notre homme. De plus, il y a emploi d'une forme française. On ne dit pas à Bihain : *v'là one chôze du fête*, mais *v'là one sacwèt d' fête*, voilà une chose (de) faite.

Ma seûr : *mon ma seûr*.

Encore une prononciation qui n'est pas régulière : *sœur* se dit *soûr* à Bihain. Disons qu'il s'agit d'une prononciation wallonne — liégeoise, du moins — d'un mot français ! Mais d'où vient le sobriquet ? Dans cette famille, il y avait cinq fils et une fille. Ce sont les fils qui surnommèrent leur sœur : *ma seûr*. Leurs enfants conservèrent le surnom ; ils parlent encore aujourd'hui de leur *matante ma-seûr*. Pourquoi cette forme ? Une explication simple pourrait être donnée. La jeune fille a peut-être dit devant ses frères qu'elle voulait devenir religieuse (en wallon : *one ma-seûr*). Ceux-ci, par dérision, lui auraient « fabriqué » ce surnom.

Il me reste à mentionner quelques hypocoristiques.

Mon Fâfé.

Fâfé est un diminutif de *Françwès*, François.

Mon Nanêsse.

Nanêsse : pour le prénom féminin *Agnès*.

Pipîre : *Mariye d' mon Pipîre* (ou bien *Mariye Pipîre*).

A Bihain, ce sobriquet est expliqué comme résultant du redoublement du prénom *Pîre*, Pierre. Le *DL* (p. 481) considère *Pipîre* comme un terme enfantin équivalent à pomme de terre (en liégeois, cf. *DL*, p. 184, de même qu'à Bihain, *crompîre*).

Fant : *Maria d' mon l'fant l'fa l*.

Ce sobriquet est très ancien. D'après les villageois, il se transmettrait depuis déjà quatre générations. Un membre de cette famille m'en a fourni l'explication. Une de ses aïeules avait l'habitude d'appeler son fils *fanfant* : « *vunoz voci, mu p'tit fanfant l*, Venez ici, mon petit enfant ». *Fanfant* serait donc la finale redoublée de *éfant*, enfant. Le redoublement aurait disparu ultérieurement dans l'emploi du sobriquet.

7° LE SURNOM SOULIGNE UNE PARTICULARITE MORALE

Nânâ : *mon Achille nânâ*.

Nânâ, niais, lourdaud. La tradition orale de Liège ignore ce mot. J. Haust le mentionne cependant (*DL*, p. 425), l'ayant trouvé dans le dictionnaire de J. Hubert (*Dictionnaire wallon-français*, Liège, 1857, p. 181). Ce dernier le considère comme un substantif uniquement féminin signifiant niaise, sottise, simple, pécore. A Bihain, le mot s'emploie indifféremment aux deux genres.

Pékèt : *lès féyes du mon pékèt*, les filles de chez « pékèt ».

Pékèt, genièvre, est dérivé d'un radical **pikk-* *petit* (cf. *DL*, p. 467). Ce sobriquet traduit certainement un penchant exagéré pour l'alcool (*lu pékèt*, *lu gote*, la goutte).

Côzaque : *mon l' côzaque*.

A Bihain, *côzaque*, cosaque s'emploie quelquefois pour désigner une personne fanfaronne, *onk qui fêt l' malin*, quelqu'un qui fait le malin.

Fem'tî : *mon Lîná l' fêm'tî*.

Fem'tî, coureur de femmes, dérivé de *fême*, femme n'est ni dans le *DL*, ni dans le *FEW*. Il faut remarquer ici que *Lîná* est déjà un surnom : *mon Lîná*, chez Léonard (cf. ci-dessus 1°). Les villageois n'ont ajouté cette précision que pour un des membres de la famille.

Bèzî : *mon bèzî*.

Sobriquet intraduisible, le mot n'existant pas dans le vocabulaire de Bihain. Mais à Bâclain (hameau de Mont-le-Ban : B9) qui n'est distant de Bihain que de cinq kilomètres, le mot est employé comme injure : *grand bèzî!*, grosse bête, gros bêta ! Comme le sobriquet est ancien et qu'il est nettement injurieux, on pourrait imaginer que *bèzî* a disparu du vocabulaire usuel de Bihain en raison du double emploi qu'il faisait avec le sobriquet. Le témoin de Bâclain ignorait, bien entendu, que *bèzî* existait à Bihain comme surnom. Le *DL* ne mentionne pas ce mot mais on pourrait peut-être le rapprocher de l'adjectif *bézé*, *-éye*, quinaud, c'est-à-dire honteux et vexé d'avoir le dessous (*DL*, p. 79).

Rawète : *mon Colâs dès rawètes*.

Rawète, supplément, composé du préfixe *r(u)* — et d'un mot correspondant à l'ancien français *aoite*, augmentation (cf. namurois *awète*), déverbal de *aoire*, du latin *adaugere* (*FEW*, t. I, p. 29a). Le mot est encore très employé aujourd'hui : *c'esteût mêye francs èt one rawète*, c'était mille francs et un peu plus ; *vos m' dinroz l' rawète*, vous me donnerez le supplément, le surplus.

Une expression fera bien comprendre le pourquoi de ce sobriquet : *i n' danseût qu' lès rawètes*, il ne dansait que les suppléments gratuits. Il s'agit, m'ont dit les témoins, de la danse que le « joueur » (*lu djoweûr*) offrait gratuitement au public après une série de danses, payées celles-là¹⁷. Certains jeunes gens très « regardants » ne dansaient que ces suppléments gratuits. Le Nicolas en question, raconte-t-on au village, se distinguait particulièrement à ce manège.

L'expression *nu danser qu' lès rawètes* subsiste encore à Bihain. On l'emploie — rarement, il est vrai — pour désigner un avare (*on-intéressé*).

Brocalî : *lu vî brocalî*.

Brocalî, porte-allumettes est dérivé de *brocale*, allumette, du latin *broccus* (cf. FEW, t. I, p. 546b). Les deux mots sont archaïques, on utilise aujourd'hui *aloumète*, allumette et *bwète d'aloumètes*, boîte d'allumettes. Ce sobriquet serait dû au fait que ce villageois avait l'habitude de demander des allumettes ou bien un porte-allumettes pour craquer les siennes.

Bèni : *mon l' vîche bèni*, chez la vieille bénie.

Les villageois gardent encore le souvenir de cette vieille femme. Elle passait à l'époque pour sorcière (*one macrale*). D'où lui était venue cette triste réputation ? « *èle èsteût tote pièrdoue*, elle était toute perdue, c'est-à-dire amnésique, raconte-t-on aujourd'hui, il lui arrivait de se promener la nuit, vêtue de blanc, un bâton (*on bordon*) à la main ! ». Il y avait de quoi effrayer nos crédules paysans. Ceux-ci la rendent responsable de leurs ennuis. Un fermier l'accusa même d'avoir jeté un sort à son cheval. La pauvre vieille avait, d'après lui, posé la main sur son cheval attelé : *i fât qu' t'î passes, dist-èle*, il faut que tu y passes, dit-elle. Et le cheval périt, comme l'avait prédit *lu vîche bèni*.

Il reste à mentionner cinq surnoms « anecdotiques ». Les villageois, en effet, se souviennent encore — du moins pour quatre d'entre eux — du fait précis qui est à leur origine. De pareils surnoms se créent fréquemment mais ici, le sobriquet qui, à l'origine, était purement individuel, a survécu à la personne qui le portait pour se transmettre à ses descendants.

Lu djène : *mon l' djène*.

Djène, jaune. Cette personne avait tenu le rôle d'un asiatique (*il aveût l' pê djène*, il avait la peau jaune) dans une pièce de théâtre (*on concèrt*)¹⁸. Cette explication, donnée par mes témoins, est fort plausible. Nombreux sont mes camarades, surtout au collège, qui ont hérité du nom du personnage qu'ils incarnaient. J'ai connu par exemple un Figaro, un Danglars (d'après *Le Comte de Monte-Cristo*), un Euclion (d'après *l'Aululaire* de Plaute).

17 Cf. O. COLSON, *Danses vieilles recueillies à Burnontige (Ardenne)*, dans *Wallonia*, t. V, 1897, p. 155 : « ... le djoweux touche pour les trois danses — l'Amoureuse, l'Allemande et li Maclotte —, un sou de chaque cavalier. Parfois, pour une goutte de pèquêt (eau-de-vie, genièvre), il accorde pour la RAWETTE "le surplus" une quatrième danse... ».

18 Il faut remarquer que dans mon parler, *concèrt* (ou *concert*) a pris un sens différent du français *concert*. Il désigne uniquement une représentation théâtrale : *dju va à concèrt*, je vais au « concert » ; *l-gn-a bal après l' concèrt*, il y a bal après la pièce. Cette différence de sens s'explique peut-être par le fait que l'on joue surtout des opérettes et que chaque acte est suivi d'un intermède musical (accordéon, chansonnettes...) exagérément long.

Lu cotî : *Arsène du mon l' cotî*.

Cotî, dans ce cas-ci, n'a pas le sens du liégeois *cotî*, maraîcher (cf. DL, p. 168)¹⁹. *Cotî* est dérivé de *cote*, jupe, robe (de l'ancien francique **kotta* : cf. FEW, t. XVI, p. 347 a) et est employé dans le sens bien particulier de coureur de jupes. Ce surnom est dû à un mariage forcé. Le jeune homme aurait été réprimandé par son père en ces termes : *Marèye-tu, ca t'è-st-on fâmeûs cotî!* Marie-toi, car tu es un fameux coureur de jupes ! Le fils (né en 1895) de ce jeune homme volage fut toujours affublé de ce sobriquet qui, dans son cas pourtant, ne correspondait nullement à la réalité. A ma connaissance, le mot n'est plus employé par les villageois si ce n'est dans ce surnom.

Rusti crèton : *mon rusti crèton*.

Rusti, rôti, liégeois *rosti* (DL, p. 566) ; *crèton*, creton, c'est-à-dire morceau de lard frit dans la poêle que l'on mange isolément ou bien qui sert à accommoder certains plats ; dans ce dernier cas, il s'agit alors de très petits morceaux (*dès p'tits crètons*). *Crèton* viendrait du moyen néerlandais *kerte*, coupure (FEW, t. XVI, p. 314b). La personne qui portait ce surnom avait eu sa maison détruite trois fois par le feu.

Cadèt : *lu vî cadèt* ; *Jan d' mon l' cadèt*.

Que signifie ce sobriquet ? On raconte à Regné que le vieux « cadèt » (ce nom lui avait été donné par un voisin qui le détestait royalement) se fâchait tout rouge en entendant ce surnom. Pour quelle raison ? *Dju n' vou nin qu'on m' loume « rodje cadèt », c'est l' nom d'on boû*, je ne veux pas qu'on m'appelle « rouge cadèt », c'est le nom d'un bœuf. Serait-ce la bonne explication ? En tout cas, notre homme avait les cheveux roux. De plus, à Bihain, le nom est encore donné quelques fois aux animaux domestiques (cf. DL, p. 127 : *cadèt* : nom propre de cheval, de chien).

Lu vècheû : *mon l' vècheû*.

Vècheû, putois, à Liège *wiha* (DL, p. 710), à Malmedy, Stavelot, etc., *vèheû* (DL, p. 688), du latin *vissio* (cf. FEW, t. XIV, p. 530a).

Ce surnom pourrait marquer une particularité physiologique car *vècheû* signifie littéralement vesseur. Mais je n'ai jamais entendu *vècheû* employé isolément comme terme injurieux. Par contre, il est une explication beaucoup plus simple. Bihain a conservé, le mardi de la fête (*lu mârdi du l' fièsse*), une coutume assez étrange que les villageois appellent *tchèsser l' vècheû*, chasser le putois. Dans la soirée, la jeunesse du village, précédée du *vècheû*, se répand dans la localité pour entraîner les jeunes filles au bal mais aussi pour récolter l'argent qui permettra aux jeunes de boire durant la nuit. Seul, le *vècheû* entre dans la maison où il reçoit les dons de chaque famille. Pour représenter le « putois », on choisit toujours le gai luron du village, celui dont tout le monde connaît le goût prononcé pour les boissons fortes... Son visage est noirci. Il est vêtu de vieux vêtements noirs et est affublé de *clicotes*, loques ; on ajoutait même autrefois *dès-ochés*, des os. Le sobriquet aurait donc été donné à un homme qui aurait figuré le *vècheû* le mardi de la fête.

Bihain est le seul village de la commune qui pratique encore cette coutume vers 1960. Existe-t-elle dans d'autres régions de la Wallonie ? J. HAUST (DL, p. 688) mentionne *tchèssi l' vèheû* mais il s'agit, dit-il, d'une coutume ardennaise aujourd'hui disparue. Seule, « l'expression subsiste dans certains villages pour désigner la sortie de la jeunesse qui va, le mardi de la fête, chercher les jeunes filles pour le bal ». Autre part²⁰, il précise que l'expression subsiste « dans la région de Malmedy,

19 *Cotî*, maraîcher, n'existe pas à Bihain.

20 J. HAUST, *Enquête sur les patois de la Belgique romane*, dans *BCTD*, t. II, 1928, p. 278.

Stavelot, Stoumont, Wanne, Petit-Thier, Vielsalm, Bovigny, Bihain, Cherain, Houfalize, Mabompré, Remagne, Amberloup, Lavacherie, etc. L'usage ancien survit, paraît-il, à Warre (Tohogne) et à Lorcé». Haust écrivait cela en 1928 et, à Bihain, — ce que je trouve remarquable — le « putois » a encore été « chassé » en 1963.

Quelle est l'origine de cette curieuse coutume? O. COLSON écrivait à ce propos²¹: «Cet usage [*tchêssi l' vèheû*] rappelle une coutume ardennaise qui florit encore dans différents lieux. Quand un habitant a eu la bonne fortune de tuer un carnassier quelconque, tel qu'un loup, un putois, etc., il fait le tour du village et reçoit, au moins de chaque notable, une récompense proportionnée à la valeur du service rendu et à l'état de fortune de chacun (...). Les jeunes gens [de Stavelot], en ajoutant une tournée de quête à leurs réjouissances paroissiales ont conservé un mot magique: *tchêssi l' vèheû*. Cela justifie tout, les quêtes et la ripaille...».

8° SURNOMS OBSCURS

A) Soit que la forme reste incomprise. C'est le cas de :

Pèpè : mon pèpè.

Le mot est inconnu à Bihain. D'après L. REMACLE²², *pèpè* serait du liégeois du dix-septième siècle. Il a découvert cette forme dans les archives de La Gleize: «Henry Albinet surnommé *pepeau*». On retrouve également le mot dans une chanson liégeoise du dix-septième siècle: «*La Complainte des paysans liégeois sur le ravageement des soldats*»²³. Un paysan (Crèspou) se plaint des soldats («*cès diâles vèront magnin çou qu'dj'a*»). Et il a une femme à nourrir ainsi que des enfants qui ne cessent de réclamer: «*L'ôte criye: pèpè, papa! l'ôte: Barabam! lès-ôtes criyèt: dj'afame! dj'afame!*».

Chon : Batisse do chon.

Tchontchon : Honoré tchontchon.

A propos de ces sobriquets constitués d'un redoublement de syllabes, E. RENARD²⁴ note: «On serait bien empêché, souvent, de leur assigner un sens précis. Altérations ou réductions de formes pleines, elles n'ont de valeur que sentimentale, faite d'ironie, de malveillance, de tendresse, de compassion, d'admiration, de pudeur...».

Massê : mon massê.

Tchipe : Vital du mon tchipe, Achille tchipe.

S'agit-il d'une onomatopée? Cf. DL, p. 646.

Lôlî : mon lôlî.

Serait-ce la forme agglutinée *l'ôlî*, l'ouvrier qui fait l'huile, dérivée de *ôle*, huile (cf. DL, p. 439)? Pourtant, personne à Bihain, n'a souvenir de pareil métier.

Rikus : mon rikus.

Ramète : Firmin d' mon ramète.

S'agit-il du déverbal de *ram'ter*, aller vite, courir? Remarquez que le DL (p. 523) donne à *ram'ter* le sens de caqueter, bavarder; parler (de quelque chose) avec une

insistance excessive. A Stavelot cependant, il note un sens plus proche du nôtre, celui de «fureter partout».

Bodin : mon bodin.

Il s'agit probablement d'un nom de famille étranger à la commune de Bihain.

Pètrê : mon l' pètrê.

Le mot est inconnu à Bihain et ce surnom est porté par un étranger au village. Cf. FEW, t. VIII, p. 141b et DL, p. 473: *pètrê*, petite poire sauvage, français *pêtreau* pommier ou poirier sauvage. Serait-ce un toponyme? On le trouve dans les archives d'Esneux (L 106) et de Louveigné (L 114). (Cf. E. RENARD, *Glanures toponymiques*, dans BCTD, t. XI, 1937, pp. 83-4).

Le mot se rencontre également dans le sud de la province de Luxembourg où il a le sens de «sorbier» (cf. P. MARCHOT, *Le patois de Saint-Hubert (Luxembourg belge)*, dans *Revue de Philologie française et provençale*, t. IV, 1890, p. 210; Ch. BRUNEAU, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, 1926, t. II, p. 318).

Dépète : Jilbêrt dépète.

Le mot appartient-il à la famille de *pêt*, *pet*, du latin *peditum* (cf. FEW, t. VIII, p. 134a)?

B) Soit que la raison de cette appellation n'apparaisse pas clairement.

C'est le cas de :

Lu pêchon : Bèye do pêchon, Jacobie du poisson.

S'agissait-il d'un fervent de la pêche?

L'èfant : mon l'èfant, chez l'enfant.

Lu leû : Antwane do leû, A. du loup.

Sobriquet qui se transmet depuis trois générations. Est-ce le fait d'avoir tué un loup? Ou bien une particularité physique («dents de loup»)?

Zozo : mon zozo.

Zozo s'emploie parfois dans le langage parlé avec le sens peu précis de homme bête, peu malin, simplet, bouffon, etc.

Constant HABAY

21 O. COLSON, dans *Wallonia*, t. I, 1893, p. 60.

22 L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, 1937, p. 229.

23 *Quatre Dialogues de Paysans (1631-1636)*, ND, t. IX, p. 20, vv. 41-42.

24 E. RENARD, *Miettes d'anthroponymie liégeoise*, dans BCTD, t. XXV, 1951, p. 129.